

**Comment
réagir
si on est
victime ?**

AU COLLEGE

Il ne faut pas avoir peur ou honte d'en parler. Il ne faut pas subir sans rien dire.

- **Confie-toi à un adulte :**
CPE, surveillant, infirmière, assistante sociale, professeur, etc....
- **Le chef d'établissement sera informé. Il prendra des sanctions contre l'agresseur.**

A LA MAISON

- Il faut en parler avec tes parents.
- Tu peux aller à la gendarmerie avec tes parents pour porter plainte
- S'il y a eu une agression physique, il faudra peut-être voir un médecin, pour faire un bilan de santé et constater les blessures.